



ENDA ENERGIE

NOTE D'INFORMATION

MAI 2022



La terre des communautés en restauration : Actions concertées contre la sécheresse

Conférence des Parties #COP15 de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification [Côte d'Ivoire]

La sécheresse constitue un grand défi auquel beaucoup de pays africains sont gravement confrontés au vu de leur vulnérabilité et de leur faible capacité à y faire face. Des millions de personnes dans la région doivent affronter des conditions et des pénuries alimentaires d'une difficulté extrême en raison de la sécheresse récurrente et sévère qui sévit notamment au Sahel et dans la Corne de l'Afrique.

Dans les pays touchés de plein fouet par la sécheresse, le nombre de personnes sous-alimentées a augmenté de 45,6 % depuis 2012, selon la FAO et l'Afrique est une des régions les plus affectées.

La sécheresse freine le développement socio-économique et sape les efforts de restauration des terres des communautés à travers les initiatives locales, régionales et internationales. Si ces communautés s'engagent à surmonter la précarité dans laquelle elles vivent c'est parce que la menace, ou la persistance par endroit, de la sécheresse est d'une sévérité particulière pour l'Afrique et notamment le Sahel.

Le continent a ainsi subi de lourdes conséquences de la sécheresse grave qui a frappé la Corne de l'Afrique, le Sahel et des

pays de l'Afrique Australe (Mozambique, Madagascar) en particulier ces dernières années. Conjuguée au réchauffement des températures elle touchera les principales cultures céréalières d'Afrique affectant ainsi l'agriculture un des secteurs clé de l'économie de la région.

Au-delà de la région africaine, la sécheresse constitue une préoccupation mondiale portée à l'ordre du jour de la 15^e session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification prévue du 09 au 20 mai 2022 à Abidjan, Côte d'Ivoire. Les discussions sur le sujet s'appuient sur différentes conclusions notamment :

- Le rapport du Groupe de travail Intergouvernemental (GTI) sur les politiques et mesures d'application efficaces face à la sécheresse (GTI)(ICCD/COP15/20),
- Les recommandations de l'Interface science-politique (ICCD/COP (15) /CST/3);
- Le document du secrétariat relatif au nouveau programme de lutte contre la sécheresse; établi au titre de la Convention (ICCD/COP (15) /15).

Aussi, le GTI a émis quelques recommandations qui portent sur l'amélioration des mécanismes de la convention, la coordination des politiques et processus pour atténuer les effets de la sécheresse et le renforcement du programme de lutte contre la sécheresse à travers un instrument légal contraignant.

Actions contre la sécheresse

- **Politiques & stratégies**

Malgré les difficultés auxquelles sont confrontés les pays pour faire face à la sécheresse, ils existent des politiques et stratégies à différente échelle. Les pays ont élaboré des Programmes d'Actions de Lutte contre la désertification, des Plans nationaux Sécheresse. Aussi, les pays ont défini leurs cibles de neutralité en matière de dégradation des terres avec des actions sur la gestion durable des terres et la restauration des terres dégradées. Au niveau sous-régional, le CILSS a son Programme d'Action de Lutte Contre la Désertification et est l'institution spécialisée dédiée à la lutte contre la sécheresse au Sahel.

Toutes ces politiques et initiatives sur la lutte contre la Désertification, la Dégradation des terres et la Sécheresse (DDTS) concourent à la mise en œuvre de la convention de lutte contre la désertification, mais ne sont pas harmonisées. Au Sénégal, nous avons plusieurs cadres qui devraient y contribuer, entre autres le Cadre National d'Investissement Stratégique pour la -Gestion Durable des Terres (CNIS-GDT) qui fédère des acteurs de la GDT et

dont un meilleur alignement participerait davantage à l'atteinte des objectifs de la Stratégie décennale (2018-2030) de l'UNCCD et ceux des ODD, dont l'ODD 15 relatif à la neutralité en matière de dégradation des terres.

Le CNIS/GDT a été mis en place par l'Etat du Sénégal afin d'assurer la synergie et l'efficacité dans l'intervention de tous les acteurs en vue « d'inverser durablement les tendances de dégradation des terres dans tous les écosystèmes pour une productivité durable et renforcer la sécurité alimentaire et la résilience des populations. ». Le CNIS-GDT a pour mission d'être un cadre d'investissement pour la GDT, de constituer un portefeuille de programmes et de servir de cadre de dialogue entre acteurs de la GDT. Cependant, ce cadre n'est pas encore fonctionnel.

Dans son engagement pour la lutte contre la dégradation des terres, la désertification et la sécheresse, le Sénégal indique dans son rapport sur la neutralité en matière de dégradation des terres, un effort Pour la neutralité en matière de dégradation de terre, il est indiqué dans le rapport du Sénégal qu'un effort annuel soutenu de 480 263 ha par an, soit un rythme de progression de 7% par an de compensation des pertes entamé depuis 2020 pour tendre vers la neutralité. Cette tendance à la neutralité de la dégradation des terres sera obtenue à l'horizon 2035.

- **La société civile : principal acteur dans la lutte contre la sécheresse**

Les organisations de la société civile développent des expériences pratiques ayant des avantages tangibles dans l'adaptation à la sécheresse. Il s'agit principalement d'activités de développement agricole, de la sécurité alimentaire, d'amélioration de variétés locales, de conservation, de gestion concertée et de protection des ressources naturelles, de sensibilisation, de renforcement de capacités, de financement et de gouvernance inclusive de l'environnement. Cependant pour mieux apprécier les impacts de leurs initiatives, il est nécessaire, au niveau national, d'avoir une mise en œuvre concertée des programmes ou projets liés à la sécheresse et la dégradation des terres pour faire émerger une véritable perspective de développement durable.

Dans ce cadre de la mise en œuvre de la convention, ces organisations de la société civile y participent activement, mais leurs efforts sont minés par ce manque de cadre harmonisé en matière de lutte contre la DDTs. Au-delà des limites nationales, elles s'activent pour trouver des solutions transfrontalières aux

phénomènes de transhumance, de sécheresse et des vents de sable.

Il revient aux pays de réfléchir sur les politiques et mécanismes adéquats d'harmonisation pour une gestion durable des terres et l'amélioration des conditions de vie des populations notamment, les plus exposés et les plus vulnérables.

ENDA ENERGIE a contribué, à travers ses initiatives, à consolider les moyens de survie des communautés locales essentiellement confrontées à la dégradation des terres, à la sécheresse et à la désertification notamment dans les domaines de :

- ✎ **Développement agricole et de résolution du problème de la sécurité alimentaire** : La production agricole est un élément majeur constitutif de la sécurité alimentaire. Pour faire face aux problèmes alimentaires que rencontrent souvent les populations des zones arides, où l'agriculture dépend en grande partie de la pluviométrie, les pays ont développé des politiques agricoles basées sur l'amélioration de variétés locales (niébé, sorgho, etc.), l'accroissement de la productivité de l'élevage, le maraîchage, la maîtrise de l'irrigation.



- ✂ **Conservation et protection des ressources naturelles, à travers la plantation d'arbres** (pouvant servir à la fois de brise-vent, de bois de chauffage et de fourrage pour animaux), le reboisement et la valorisation de plantes telles que le Balanites, la gestion communautaire de forêts et la vente des produits de cueillette, etc.



- ✂ **Gestion des ressources en eau** dont les réalisations se sont traduites par la promotion des aménagements hydroagricoles, l'aménagement de retenues d'eau, la mise en place de systèmes d'irrigation goutte-à-goutte, etc.



- ✂ **Le renforcement des capacités des populations locales** pour une meilleure gestion de l'environnement et la sensibilisation des populations aux exigences de leur milieu et sur les potentialités endogènes, etc.



- ✂ **L'utilisation rationnelle de l'énergie** pour réduire la forte pression sur les ressources forestières ; et le développement de politiques énergétiques qui favorisent l'utilisation des énergies renouvelables et ou alternatives, entre autres, pour l'éclairage (solaire, mouture de mil, etc.) et le pompage de l'eau (éolienne, solaire)



Cas pratiques

Plateforme de Tatki du Programme Régionale Chaîne de valeur Lait et Energie Solaire

Vidéo disponible ici (<https://bit.ly/3yj8Sso>)



Unité de transformation de balanites « Soump » de Mboula dans le cadre du projet [Les communautés reverdissent le Sahel]

Vidéo disponible ici (<https://bit.ly/3w5h6BG>)



Du biogaz pour soulager les femmes et lutter contre la déforestation.



Vidéo disponible ici (<https://bit.ly/3KWImJ7>)

COP15 : Meilleure prise en compte des solutions communautaires dans la restauration des terres :

- Actualiser les documents de planification sur la LCD et y intégrer les questions de DDTS en privilégiant l'approche transfrontalière des réponses ;
 - Engager un dialogue avec les pays limitrophes pour la mise en place d'un cadre harmonisé de gestion des questions de DDTS y compris la transhumance et le pastoralisme ;
 - Promouvoir l'agroécologie comme une pratique à haut bénéfice dans la restauration et le maintien de la santé des terres
 - Promouvoir les chaînes de valeur pastorales et forestières sensibles au genre qui valorisent les efforts des femmes et des jeunes et constituent des sources de revenus pour lutter contre la pauvreté et aident à atteindre les ODD et les objectifs de la Convention de lutte contre la désertification
 - Valorisation des connaissances endogènes pour la gestion inclusive et durable des terres
 - Impliquer le secteur privé pour tirer des avantages économiques de la restauration des terres avec les communautés et pour les communautés
 - Miser sur le leadership des commissions économiques régionales sur la gestion des DDTS pour créer un cadre unique d'intervention
 - Favoriser l'accès à la terre pour les communautés en particulier les femmes
-
- Impliquer le secteur privé pour tirer des avantages économiques outre environnementaux et sociaux de la restauration des terres avec les communautés et pour les communautés
 - Miser sur le leadership des commissions économiques régionales sur la gestion des DDTS pour créer un cadre unique d'intervention
 - Favoriser l'accès à la terre pour les communautés en particulier les femmes

 54, rue Carnot, BP 3370, Dakar, Sénégal

 (+221) 33 822 24 96 - 33 822 59 83 - 33 821 75 95

 enda.energy@endaenergie.org  www.endaenergie.org

 Enda Energie  @endaenergylinks  @endaenergie  Enda Energie